

FSU 83

N°59

Fédération Syndicale Unitaire VAR

L'ART DE LA GUERRE ?



BONNES
FETES !

Les représentant-es du G20 réuni-es à Cannes prétendent combattre la crise. Or, le choix de l'austérité, qui préserve la finance, se généralise : poursuite des coupes budgétaires, diminutions de salaire et de retraite, suppressions d'emplois, dérèglementations et destructions des Services Publics... Les Etats refusent de penser à d'autres solutions et n'envisagent pas une redistribution des richesses. Tous leurs discours s'appuient sur une seule vision : la crise est inévitable, non maîtrisable, on ne peut qu'en limiter les conséquences en faisant des économies.

Au VIème siècle, Sun Tzu, écrit un " Art de la guerre " qui se fonde sur un principe : gagner ou perdre un conflit ne se fait pas par hasard, ni par l'intervention des dieux ou des esprits, c'est une question de méthode et de stratégie. Il n'y a pas de fatalité à la crise et à l'endettement des peuples. A la différence des acteurs du G20, la FSU entend lutter pour permettre l'expression des salarié-es et des citoyen-nés, organiser les solidarités entre les peuples et les mobilisations nécessaires, imposer d'autres politiques économiques et sociales.

Pourtant, quand il s'agit de combattre les aspirations justes des français-es, là notre gouvernement semble parfaitement maîtriser l'art de la guerre.



La Fonction publique reste la cible principale du gouvernement : 150000 postes supprimés en 5 ans, gel des salaires des fonctionnaires depuis 2 ans... Les droits des fonctionnaires sont maintenant attaqués avec l'instauration d'une journée de carence pour les congés maladies dans le public. La stratégie est bien rôdée : division des salarié-es, attaque sur plusieurs fronts, minoration des syndicats pour que, dans le cadre du nouveau dialogue social, il soit difficile d'activer une majorité de blocage contre un texte ...

Dans l'éducation la réforme de l'évaluation est une véritable déclaration de guerre ; à la justice on stigmatise les politiques éducatives de prévention ; à Pôle emploi, le projet de convention tripartite (Etat, UNEDIC, Pôle emploi) présente plusieurs axes préoccupants conduisant à la dégradation des services rendus aux usagers (délai d'indemnisation, réception et accompagnement vers

l'emploi) ... Quant aux élections professionnelles, si la FSU demeure une fédération incontournable de la FP, les dysfonctionnements graves qui ont conduit au report des élections à la Justice et à une chute du taux de participation dans l'Education Nationale de 20 points, ont affaibli mécaniquement la FSU dans la FP. Pour la FSU, le gouvernement, et particulièrement le Ministre de l'Education nationale, doivent assumer leurs responsabilités et accepter de faire toute la lumière sur ce qui s'est passé (vote électronique, calendrier ...).

Dans ce contexte, des mobilisations se poursuivent dans les différents secteurs du privé et du public : participation à la journée d'action du 30 novembre organisée par la Fédération Syndicale Européenne des services publics contre les plans d'austérité, action interprofessionnelle du 13 décembre, grève le 15 décembre dans l'Education Nationale ...

Nous serons à la manœuvre pour porter des revendications communes permettant une sortie de crise juste, solidaire et durable !
Guignonnet Maryvonne, secrétaire générale de la FSU du Var.

octobre / novembre / décembre
2011

Trimestriel N° 59
Directrice de la publication
Maryvonne GUIGONNET
N° de commission paritaire :
0912 S 05032
Alpes Azur Imprimerie, Nice
Prix au numéro 0,76 €

SOMMAIRE.

- P1 : Edito.
P2 : Chronique des luttes à Aups auprès des non-titulaires ; Prud'homme.
P3 : G 20 à Nice ; Dessine-moi une guerre.
P4 et 5 : Elections professionnelles.
P6 : Etats généraux du logement du Var.
P7 : Coderpa du Var ; Le nouvel hôpital de Toulon.
P8 : Réforme de l'évaluation des enseignant-es, co-psy et cpe.

Dans l'actualité ...

Caviar pour les riches !

Frédéric Lefebvre, en vacances au secrétariat d'État, a annoncé le 9 novembre dernier la suppression de la taxe de 2% sur les hôtels de luxe. La taxe aurait coûté 20 euros aux SDF des suites à 1 000 euros. Cela fait combien de grains de caviar 20 euros ?

Régime pour les autres...

Pour boucher le trou de la Sécu, le gouvernement recalcule à la baisse les indemnités maladie des fonctionnaires, tous malades imaginaires bien entendu.

La revanche des cancre

Afin de plaire à son maître, le zélé Luc Chatel a comparé François Hollande à "Babar" et le chef de l'État à "Astérix". Et lui, fin lettré, digne représentant de l'éducation, comment se voit-il ? En "Assurancetourix" ?

Le boss des maths

Luc Chatel n'est pas un fort en thème, en maths non plus. Le 24 novembre, il annonçait que les profs en début de carrière allaient dépasser le seuil des 2000 euros bruts mensuels grâce à une supposée augmentation de 18% des salaires en début de carrière. Oubliant l'inflation de 10% qui était passée par là depuis 2007 et l'élévation du niveau de recrutement sans augmentation de salaire.

Chronique des luttes auprès des non-titulaires au collège d'Aups.

Mars 2011 : une collègue AVS, en poste depuis le 1er octobre est avertie que son contrat (CUI) ne sera pas renouvelé le 1er avril. Durant l'heure d'info syndicale SNES-SNEP, l'AG des collègues s'insurge contre ce mépris de plus en plus fréquent dont sont victimes les agents de l'Éducation Nationale, et en particulier les plus précaires d'entre nous, de la part de l'État-employeur et, dans ce cas précis, de Pôle Emploi. L'AG s'insurge également à propos du traitement infligé à l'élève handicapée de 6ème dont notre collègue avait la charge qui va perdre les repères acquis par 6 mois d'accompagnement. L'AG décide de s'adresser avec les élus des parents à l'IA et à Pôle Emploi pour exiger la reconduction du contrat et menace de ne plus prendre les élèves si dans 3 jours la situation n'est pas réglée. Avec le soutien du secrétariat départemental de la FSU qui intervient auprès de l'IA, la collègue est finalement reconduite. Elle est même devenue AED à la rentrée 2011, conservant sa mission auprès de la même élève.

Rentrée 2011 : le Collège perdant un demi-poste d'AED pour la surveillance, le chef d'établissement décide de leur imposer 40 h hebdomadaires au lieu des 35 précédentes. Soutenus par l'AG, les élus FSU (qui comptent deux AED) font voter une motion au CA et alertent l'opinion par voie de presse qui reprend l'info en première page. Mais malheureusement, pas de résultat positif à ce jour.

Fin septembre 2011 : lorsque le secrétariat académique du SNES alerte sur les retards de paiement des CUI et AED, les collègues décident spontanément de créer une caisse de solidarité pour prè-

ter de l'argent à ceux qui ne pourraient attendre ce versement tardif et envisagent un débrayage pour exiger un traitement plus respectueux des personnels.

Novembre 2011 : une collègue en CUI, affectée à la surveillance, apprend qu'elle est en train de travailler bénévolement car l'IA a décidé de ne plus reconduire ce type de contrat dans les collèges et que le sien est terminé depuis le 31 octobre ! Là encore, en heure d'info syndicale, l'AG la soutient et le secrétariat départemental de la FSU intervient pour qu'elle soit reconduite. L'IA a finalement donné son feu vert, le dossier est dans les mains de Pôle Emploi.

A tout cela s'ajoute, comme à chaque rentrée, les interventions pour faire respecter les droits des profs contractuels et TZR à cheval sur plusieurs établissements...

Des mobilisations, quelquefois des victoires, rendues possibles par un bahut à taille humaine, où la section syndicale est active et où on a su préserver un esprit de solidarité entre collègues, quelques soient les métiers et les statuts, prêts à se battre pour défendre l'École et la dignité de ses personnels.

Frédéric Négrel.



AED, Agrégé-es, contractuel-les, TZR, Certifié-es ... :
tou-tes uni-es à Aups !

Contrats aidés aux prud'hommes : les audiences vont débiter.

Une vingtaine de dossiers a été déposée avec le soutien de la FSU par des contrats aidés exerçant dans les écoles varoises auprès des tribunaux de Toulon, Draguignan et Fréjus. Il s'agit pour ces personnels de dénoncer l'absence de formation pourtant prévue dans leurs contrats. Les audiences vont débiter cet hiver.



La FSU 83 a fait entendre sa voix face au G20.

Parce que la FSU est une fédération syndicale de transformation sociale, parce qu'elle est favorable à l'appropriation collective des phénomènes économiques et de leurs enjeux pour les citoyens mieux informés, mieux formés puissent agir et construire des alternatives à la dictature des marchés et à l'austérité présentée par les grands dirigeants du monde comme l'unique solution ; pour toutes ces raisons la participation de la FSU s'imposait dans le contre G20 organisé à Nice du 1er



au 4 Novembre 2011 comme contre-mesure citoyenne face au G20 qui se tenait à grands frais à Cannes les 3 et 4 Novembre.

Dessine-moi une guerre...

Le 7 octobre dernier, l'IA du Var a adressé aux enseignantEs des écoles un courrier demandant leur contribution à un "geste de solidarité" en sollicitant l'association "Solidarité Défense" dans le cadre d'actions pédagogiques à mettre en place avec les classes pour "expliquer aux élèves les missions des soldats français au service de la paix afin des les aider à produire des dessins qui pourraient constituer un témoignage en forme de soutien". Ces dessins seraient joints aux colis de Noël envoyés aux troupes engagées dans les "OPEX" (Opérations Extérieures).

Cette association agit en milieu éducatif, mais son objectif principal est bel et bien de soutenir la politique extérieure du gouvernement, et plus particulièrement sa composante militaire. Ces OPEX sont en effet engagées dans plusieurs pays et régions comme les Balkans, le Moyen-Orient, l'Afghanistan, la Côte d'Ivoire... et cette présence militaire a aussi pour objectif de défendre des intérêts purement économiques. Ainsi lorsque le président Sarkozy (dont nul n'a oublié qu'il avait invité le dictateur en 2007) et le premier ministre Cameron se présentent comme les premiers soutiens des opposants au régime Kadhafi, c'est surtout pour accaparer une partie de la manne pétrolière et du gaz libyens. Ces richesses devraient être

C'est dans une ambiance colorée mais grave et très digne malgré des provocations policières qui ont ponctué le cortège que les 10 000 manifestants ont animé un parcours périphérique, loin du centre-ville et de la promenade des Anglais mais proche de la réalité du terrain et très constructive dans ses revendications et ses propositions :

"Changez le système pas la planète, Ils sont 20 nous sommes des milliards" scandaient les manifestants, militants alter-mondialistes d'Attac, syndicalistes de la CGT, de solidaires et de la FSU, militants associatifs qui ont uni leur engagement et leur détermination pour construire le progrès social.

A l'arrivée au terme du parcours, aux anciens abattoirs, le cortège s'est dispersé ; le car retournait vers le Var tandis que pour d'autres la soirée continuait en un concert très attendu précédant trois jours de débats militants et fructueux.

Coline Rozerot.

utilisées par les libyens pour développer le pays et surmonter les inégalités.

ChacunE aura son point de vue sur ces questions : "missions de paix" ou opérations de guerre. En tout état de cause les enseignantEs sont libres de leurs choix pédagogiques et n'ont aucune raison de se prêter à ce genre d'opérations.

Mais cette initiative n'est pas isolée : depuis 1982 avec le "Protocole défense éducation nationale", les gouvernements entendent impulser un rapprochement entre l'armée et l'éducation. Ce dispositif s'amplifie : extension en 2007 aux écoles primaires (du moins dans le Var), transformation en mars 2011 en dispositif "Défense et sécurité globale", prévoyant de mettre en place des "classes de défense et de sécurité globales".

La FSU fait le choix de l'éducation à la paix et à la tolérance, contre le racisme, la xénophobie, les sexismes et discriminations, en lien avec le monde associatif qui mène un travail approfondi sur ces questions.

La LDH de Toulon s'est également emparée de cette question :

<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article4681>

Sylvie Bourrely



La revanche des cancrés, le retour...

Quelques heures après le décès de Danielle Mitterrand, le service de presse de l'Élysée publiait un communiqué comportant deux fautes de conjugaison, deux énormes fautes d'accord, une faute d'orthographe et un mot manquant.

L'échec scolaire fait des ravages...

Le boss des maths suite...

Le président des riches est parti à la chasse à la fraude sociale qui représente... 1% des dépenses du régime général. Nicolas Sarkozy a oublié dans ses calculs d'évoquer la fraude fiscale des patrons qui ne versent pas leurs cotisations, estimée celle-ci à 20 milliards d'euros.

Vive le modèle allemand !

En 2009 les salariés ont travaillé 1 469 heures en France et 1 309 heures en Allemagne. Les premiers ont bien appliqué l'adage "travailler plus pour gagner moins".

Le Rafale se prend un vent, le contribuable aussi

L'armée helvétique a annoncé qu'elle préférerait le modèle suédois Gripen 2 au Rafale... Pourtant Dassault Aviation se porte bien grâce aux 40,6 milliards de commandes de l'État financés aux trois quarts par des fonds publics.

Fabien Benezech.

Sources : Le Canard Enchaîné, Libération, Le Monde, Rue 89.

Quelques chiffres ...

Malgré la baisse programmée de la participation au scrutin, la FSU sort renforcée de ces élections. Sur l'ensemble des 19 scrutins organisés dans notre académie les syndicats de la FSU gagnent 7 sièges .

Dans la capa des agrégés, le SNES progresse de + 4,82%, avec 57,89% des voix, il obtient un 7ème siège. Avec 55,3% des voix soit 1,3% de plus qu'en 2008, le SNES totalise 11 sièges **chez les certifiés** et conserve la majorité absolue.

La liste FSU (SNES SNEP SNUIPP) obtient 57,44 % des voix (+ 2%) et 2 sièges sur 3 dans la **capa des PEGC**.

Les non titulaires enseignants ont largement fait confiance à la liste FSU (SNES SNEP SNUEP) lui apportant 40,43% des suffrages. Avec une progression de 7,4%, les syndicats de la FSU obtiennent les 3 sièges de la CCP.

Dans la CCP des AED, avec 41,12% des voix, la liste FSU (SNES SNUIPP SNEP SNUEP), gagne 1 siège et en totalise 4 sur 5.

En progrès de 4,41 % **le SNUEP** conforte sa position de 3ème dans le paysage syndical des Plp en obtenant un deuxième siège. 30 voix le séparent du SNETAA-FO.

Mention spéciale au **SNEP** qui obtient les 7 sièges de la CAPA des professeurs d'EPS avec 88,03% des suffrages.

Élections professionnelles :

Au niveau national.

La FSU reste une fédération syndicale incontournable de la Fonction Publique d'État. Elle accroît sa représentativité dans les secteurs où elle était déjà présente et entre dans des CTM où elle n'était pas encore représentée. Au CTM de l'Éducation Nationale, elle confirme sa place de première fédération syndicale avec une avance conséquente (plus du double de voix) par rapport à la seconde organisation syndicale. Elle y totalise 7 sièges sur 15. Au ministère du Travail et de l'Emploi, la FSU progresse de 3,79 points et obtient 2 sièges. Au CTM du ministère de l'agriculture, la FSU est la première organisation avec 30,8% de voix, elle obtient donc 5 sièges. A l'écologie (MEDDTL), la FSU rentre à nouveau au ministère et elle acquiert 1 siège. Il en va de même à la Caisse Des Dépôts et des Consignations où la FSU obtient un siège. Enfin, la FSU rentre au Comité Interministériel (santé-jeunesse, vie associative, solidarités, cohésion sociale, ville et sports) en obtenant un siège.



Le score total de la FSU dans la Fonction Publique d'État est de 15,828%. Pour la première fois FO, qui a bénéficié de l'arrivée dans ses rangs de troupes quittant l'Unsa-police, est devant avec 16,61% puis, on trouve en troisième position la CGT à 15,826%, la CFTD à 14,58%, l'UNSA à 13,97%, les autres fédérations sont à moins de 10%. Les résultats de la FSU ont été minorés par la participation en baisse dans l'Éducation Nationale : nous passons donc de 20% de représentativité dans la fonction public d'état à presque 16%.

Les nouvelles lois sur le dialogue social changent les règles sur les négociations et les accords dans le FP. Ainsi, pour être valide, un accord devra être signé par une ou plusieurs organisations syndicales de fonctionnaires ayant recueilli au moins 50 % des voix lors des dernières élections professionnelles. Ces règles entreront en vigueur au plus tard le 31 décembre 2013. Dans la phase transitoire, la validation devra répondre aux conditions suivantes : pour être valide un accord devra être signé par des syndicats représentant au moins 50 % des voix ou être signé par un ou plusieurs syn-

dicats représentant au moins 20% des voix et ne pas rencontrer l'opposition de syndicat(s) partie(s) prenante(s) à la négociation représentant une majorité des voix. En l'occurrence, suite à ces élections, on peut constater que personne n'a plus de 20% des voix pour signer et que pour recueillir 50% de voix pour rejeter un texte, avec 5 fédérations qui oscillent entre 13,9 et 16,6%, il faudra faire de nombreuses alliances : la situation d'éparpillement des votes au sein de la FP est la meilleure des situations que le gouvernement pouvait espérer.

Des élections entravées.

Des dysfonctionnements graves sont apparus au cours de ces élections ne permettant pas à tous les personnels d'être représentés normalement. C'est particulièrement le cas à l'Éducation Nationale où des dizaines de milliers de personnels ont été empêchés de voter. L'introduction du vote électronique a été une catastrophe pour le taux de participation dans l'Éducation Nationale. La FSU du Var s'est d'ailleurs prononcée dans ses instances pour un retour au vote à l'urne. Au total c'est une baisse de plus de 20 points de participation qui a été constatée au CTM dans l'éducation. La FSU attend les explications du Ministre de l'Éducation Nationale sur cette situation et demande une commission d'enquête. Par ailleurs, les élections ont dû être reportées à la Justice. Cela reste inacceptable.

Au niveau académique dans l'Éducation Nationale.

Lors des dernières élections la FSU était à 46,6% dans l'Éducation Nationale, désormais nous sommes à 47,6%. Nous n'arrivons pas au 50% qui nous permet de bloquer un texte rectoral, un projet ... mais il nous suffit de faire une alliance avec un seul syndicat pour avoir une majorité de blocage. L'UNSA est la deuxième fédération de l'Éducation Nationale dans l'académie avec 19,53%, elle ne peut à elle seule ratifier un texte académique (ils n'atteignent pas 20%).



bilan et perspectives.



Le taux de participation au CTA a été de 41, 91%. Près d'un-e salarié-e de l'Éducation Nationale sur deux ont donc voté malgré toutes les entraves. Le travail de terrain des militant-es a sans doute permis d'arriver à ce taux qui est 2 points au-dessus du taux moyen de participation nationale. Il est à noter une déperdition de voix entre le vote aux CAP et le vote au CTA : nous perdons au total dans l'académie 450 voix. Si ces voix s'étaient portées sur la liste FSU au CTA, nous aurions pu obtenir 50% des suffrages à nous seuls. Une partie de cet écart s'explique. Ainsi, Sud, par exemple, ne présentait pas une liste dans toutes les CAP (ils n'étaient pas présents par exemple à la CAPD 83 du premier degré, certains de nos collègues pourraient avoir voté pour un syndicat de la FSU au CAP et pour SUD au CTA). Mais, les quelques explications qu'on peut trouver ne sont pas opérantes pour les 450 voix d'écart, d'autant que toute proportion gardée, on retrouve cet écart entre le vote CAPN et CTM (écart de 9 630 voix). On a en fait 4% de voix perdues entre les CAP et les CT que ce soit au niveau national ou local. Il semblerait donc que certain-es collègues ne fassent pas toujours le lien entre leurs syndicats et la fédération à laquelle ces syndicats appartiennent. Il nous faut encore progresser sur la " visibilité " de la FSU et faire comprendre aux collègues que s'ils votent pour leurs syndicats en CAP, les moyens donnés à ces syndicats (décharges) seront calculés par rapport aux résultats des CT. Voter pour son syndicat et voter pour sa fédération doit devenir un automatisme d'autant que rien ne dit qu'aux prochaines élections on vote encore pour les CAP, il est même assez probable qu'on élise

par la suite uniquement les CT dès 2014. Dans ce domaine, le lien entre syndicats et fédération, revendications corporatistes et revendications fonction publique doivent s'affirmer afin de gagner en visibilité fédérale.

Au niveau départemental dans l'Éducation Nationale.

La progression de la FSU est aussi importante dans le Var : on passe de 42,88% à 44,49%. Cela ne change pas la représentativité au CTPD qui est désormais rebaptisé CTSD (Comité Technique Spécial Départemental) : la FSU y a 6 sièges, l'UNSA 3 sièges, et l'Union Républicaine 1 siège.

Au niveau régional.

Certaines élections professionnelles ont eu lieu au niveau régional, c'est le cas par exemple à la justice. La FSU est là encore en nette progression. On peut citer par exemple les beaux résultats du SNEPAP-FSU : dans la pénitencière, la FSU est une fédération minoritaire car nous ne sommes pas implantés chez les personnels de surveillance, corps numériquement majoritaire dans le secteur. Or avec ces élections, le SNEPAP FSU est majoritaire pour ce qui concerne le vote des personnels d'insertion et de probation à l'échelon régional et départemental, il conserve la majorité au sein du Comité Technique Départemental du SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation) des Bouches du Rhône qui était le seul CT où la fédération était présente ; et de plus, le SNEPAP-FSU est désormais élu au CT du SPIP du Var et à celui des Alpes Maritimes.

Et l'avenir ?

Le contexte de crise économique et sociale pèse essentiellement sur les salarié-es. Le gouvernement remet en cause la Fonction Publique, dégradant chaque jour un peu plus la qualité des services aux publics et les conditions de travail des agents. Dans ce contexte, la FSU est déterminée à poursuivre avec tous les personnels dans la voie d'un syndicalisme unitaire d'action et de propositions pour donner un avenir à la Fonction Publique, à ses personnels et pour construire un avenir plus démocratique !

Maryvonne Guignonnet

Le SNUIPP 83 avec 54,43% et 6 sièges sur 10 conforte sa majorité absolue dans la capd des professeurs des écoles.

Le SNPI FSU fait son entrée dans la capa des IEN en obtenant 1 siège avec 24,24% des suffrages.

Dans la **CCP des Agents Techniques de Santé et Sociaux non titulaires**, la liste de la FSU (SNASUB UNATOS SNICS SNUASFP) obtient 41,86% des voix, ce qui se traduit par 2 sièges sur 4, soit 2 de plus par rapport aux élections de 2008.

La liste FSU (UNATOS, SNASUB) conserve son siège dans **la CAPA des ATRE**, mais une demande d'annulation des élections a été déposée, les agents de laboratoire n'ayant pas pu voter.

L'UNATOS-FSU totalise 2 sièges sur 5 dans la CAPA des ATEE avec 26,59% des voix.



La FSU est abonnée à la "carte collectivités" de Chateaufallon. Elle permet à tou-tes nos adhérent-es de bénéficier d'un tarif spécial (14 euros) : il suffit de signaler lors de vos réservations que vous êtes syndiqué-e à la FSU pour bénéficier de ce tarif préférentiel (plein tarif la place vaut 24 euros).

Réunion retraité-es.

Les retraité-es FSU se retrouveront mardi 17 janvier à 14 h 30 à la Bourse du Travail de Toulon pour faire le point ensemble sur l'actualité, les actions... et la préparation des futurs congrès ! Venez nombreuses et nombreux

Assez de démagogie ! Les violences criminelles sont trop graves pour être utilisées sans cesse dans un but électoraliste !

Les professionnels de la PJJ qui prennent en charge des mineurs, pour certains auteurs de viols, sont profondément bouleversés et sensibles à la douleur de la famille de la jeune Agnès. Devant un tel acte, les professionnels ont immédiatement à l'esprit ce qui aurait pu prévenir de tels passages à l'acte, même s'ils savent qu'il n'est pas possible d'exclure le risque de façon absolue. De ce point de vue, ils sont révoltés par la suppression programmée de moyens en personnels et en dispositifs diversifiés propres à accueillir tous les mineurs auteurs d'infractions, y compris ceux qui commettent des agressions ou des crimes sexuels. Concernant les mineurs auteurs d'infractions sexuelles, le SNPES Pjj FSU entend rappeler que, dans la quasi totalité des cas, ceux-ci ne récidivent pas, l'intervention des services de la PJJ en lien avec les services de pédopsychiatrie contribuant à l'accompagnement éducatif, à la libération de la parole et à l'émergence d'une responsabilisation de l'adolescent.



Etats généraux du logement varois.

Ces Etats généraux de Toulon, réunis le 5 novembre, avaient pour objectif de jeter les bases de l'élaboration d'une plate-forme revendicative et de la création d'un observatoire départemental.

Il s'agit de la déclinaison locale d'une initiative nationale qui a pour but de "faire du logement une priorité nationale". Qu'il s'agisse du droit de chacun à se loger conformément à ses besoins ou qu'il s'agisse du "vivre ensemble", notre société a atteint un point de rupture : la crise du logement constitue une crise de société majeure.

Carton rouge au mal logement.

3,5 millions de personnes n'ont pas d'autre choix que d'être mal logées. "C'est inacceptable, agissons !" : tel est le message que l'on peut lire sur les cartons rouges édités par la Fondation Abbé Pierre (site de la Fondation Abbé Pierre : www.carton-rouge.fr) qui dénonce le scandale du mal-logement en France depuis des décennies et agit à sa manière.



D'abord, l'état des lieux : 3 600 000 personnes mal-logées en France, dont 600 000 enfants ; 5 millions en situation de fragilité ; 3 millions de ménages en situation de précarité énergétique ; 1 230 000 ménages qui attendent un logement social... En moyenne, le logement représente une part des revenus toujours plus lourde, quant aux jeunes, ils ont de plus en plus de mal à se loger...

En PACA, nous devrions nous résigner à une situation qui est pourtant intolérable : sur l'agglomération TPM, l'immobilier a connu une hausse de 135% en 10 ans, tandis que les revenus augmentaient de 30% en moyenne. En PACA, 10% seulement de demandes de logement social sont satisfaites...

Les raisons de cette situation ne sont pas seulement environnementales. Les élus de droite de TPM nous servent à l'envi les arguments selon lesquels on ne pourrait pas agir car les réserves foncières sont insuffisantes, Toulon s'étire entre montagne et mer... Chacun constate que les promoteurs trouvent des terrains dans des endroits très agréables pour construire des logements qui restent fermés 10 mois sur 12 ! Il s'agit bien de choix politiques de la part des maires, qui délivrent les permis de construire. Ces derniers violent allègrement la loi SRU (règle des 20% de logements sociaux obligatoires dans chaque commune) : les

amendes en cas de violation sont si ridicules qu'elles ne dissuadent pas des élus qui pensent satisfaire leurs électeurs en refusant la construction de logements sociaux. Au sein de TPM, seules les villes de La Garde (héritage d'une municipalité de gauche) et La Seyne atteignent ou dépassent le quota des 20%.

En tant que fédération syndicale, la FSU prend part au débat : nécessaire augmentation des revenus, baisse des loyers, accession sociale à la propriété, travailleurs précaires et/ou trop mal payés pour avoir un domicile personnel...

La création d'un observatoire départemental du logement dans le Var fera l'objet de nouveaux débats. Chacun devra pouvoir apporter sa contribution. Il est envisagé comme un instrument d'analyse et d'initiative et devra conjuguer propositions et actions.

Les réunions de travail du collectif varois se succèdent, la dernière a eu lieu le 7 décembre.

De Paris à Toulon.

En mai 2010, 15 propositions ont été élaborées à Paris "pour renouveler la politique du logement" :

- promouvoir un pacte de responsabilité pour un service d'intérêt général du logement
- mettre en place des moyens de connaissance des besoins en logement(...), réguler les marchés, anticiper la demande
- associer les parties prenantes à la décision publique
- consacrer 2% du PIB au logement
- refonder une politique du 1%
- optimiser l'utilisation des sols pour l'offre de logements
- relancer l'accession à la propriété pour les ménages à revenus modestes
- assurer une répartition des logements conforme à la mixité sociale
- maîtriser la dépense totale de logement et la diminuer pour les ménages à revenus modestes et moyens ...

A Toulon, 18 organisations étaient présentes ou représentées : Confédération du Logement et du Cadre de Vie (CLCV), Confédération Nationale du Logement (CNL), Fondation Abbé Pierre, Secours Populaire, Ligue des Droits de l'Homme, Attac, Anas83, FOL ; syndicats : CGT, FSU, Solidaires, CFTD ; partis : EELV, PCF, PG, NPA, Parti occitan ; organisme HLM Terres du Sud Habitat.

Certains n'ont pas souhaité venir s'expliquer publiquement, ce qui n'étonnera que les naïfs...

Françoise Denis.

Nouvel hôpital varois : une thérapie et des effets secondaires.

A l'appel du collectif varois de défense de l'accès aux soins (FSU, CGT, Solidaires, PS, PCF, PG, NPA, EELV, ATTAC, LDH, Planning Familial), environ 200 personnes sont venues le 21 novembre dernier pour défendre une autre politique de santé, à l'occasion de l'inauguration du nouvel hôpital Ste Musse par le 1er ministre et le ministre de la santé.

Autant le collectif se félicite de la création d'un nouvel hôpital, intégrant de nouveaux équipements technologiques, autant nous sommes inquiets du regroupement des hôpitaux d'Hyères, de Brignoles, du site de la Seyne, autour du nouvel hôpital, conséquence de la loi "Hôpital, Patients, Santé, Territoires", dite loi Bachelot, avec notamment un éloignement de l'accès aux soins.

Dans le même temps, une délégation du collectif était reçue en Préfecture par M. Pascal, responsable de cabinet du Premier Ministre, en charge des affaires sociales, et par Mme Ayache représentant l'Agence Régionale de Santé pour le Var.

Après un bref exposé de la situation générale de l'hôpital public, nous avons étayé par des exemples, l'application de ces réformes et des conséquences qu'elles ont entraînées conduisant les hôpitaux publics au déficit, les obligeant à des restructurations, fermetures de lits, réductions d'effectifs. Nous avons insisté sur le fait que la proposition de l'ARS de répartition de l'offre de soins sur notre territoire ne tient pas compte de certaines spécificités, notamment d'ordre géogra-

phique, liées à l'accès aux soins.

Nous avons également porté la situation particulièrement préoccupante des personnels de santé du CHITS où l'absentéisme est en hausse sensible depuis deux ans. Les personnels, en l'état actuel, ne peuvent plus assurer sereinement leurs missions. La qualité des soins est aujourd'hui très clairement menacée. Nous avons demandé que ces effectifs soient renforcés car l'ouverture d'un nouvel hôpital s'accompagne d'une hausse d'activité. Le Conseiller de François Fillon a pris note de notre argumentaire pour en référer au Premier Ministre.

Sur la problématique de la maternité de La Seyne, nous devons attendre la seconde table ronde, prévue le 16 janvier, pour que la Direction de l'ARS formalise son positionnement.

Nous avons conclu cette entrevue sur le fait qu'il nous paraissait essentiel de revoir le projet médical du territoire de l'ouest Var dans son ensemble, projet qui n'intègre pas de façon réaliste les problématiques géographiques, sociales, humaines et économiques.

Le Collectif continuera ses actions pour préserver et améliorer un accès aux soins pour toutes et tous.

Gilberte Mandon.

Le projet de convention de la Communauté Hospitalière de Territoire de l'Ouest-Var prévoit :

Site de la Seyne :

- fermeture de la maternité (1400 accouchements/an !),
- arrêt de toute activité chirurgicale y compris les IVG ,
- fermeture du laboratoire.

Hôpital d'Hyères :

- regroupement des activités de chirurgie digestive, de traumatologie et d'orthopédie à Ste Musse. Serait seulement conservée une activité ambulatoire de Traumatologie et d'Orthopédie, d'ORL, de Stomatologie et d'Ophthalmologie.

Hôpital de Brignoles :

- réduction des activités chirurgicales. Les conséquences sont les mêmes que pour l'hôpital de Hyères.



CODERPA du Var.

Le CODERPA du Var ne fonctionnait plus depuis mars 2011, il renaît !

Depuis trente ans Le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées du Var est un organe consultatif du Conseil général, sans personnalité morale, composé de soixante titulaires et suppléants, délégués d'associations et de syndicats de retraités, de quelques personnalités qualifiées et de professionnels travaillant au service des personnes âgées, nommés par le président du Conseil général qui le préside et le finance -ou non- sur des crédits départementaux. Ses commissions élargies travaillent, interviennent, enquêtent et publient sous la responsabilité de son vice-président, Jacques Collot (CGC).

Sa commission ressources-retraites a publié en 2008 sur les revenus des retraités, en 2010 sur l'utilité sociale des personnes âgées et avec l'ARS, un document pour les accompagnants de malades Alzheimer (voir le site du coderpa : <http://coderpavar.unblog.fr>) Présidentielles obligent, Roselyne Bachelot vient de dégager 50 Millions € pour la centaine de CODERPA du pays.

L'AG du CODERPA 83 s'est tenue le 29 novembre et a été préparée par une large inter-syndicale des retraités : les USR (CGC, CGT, CFDT, FGR-FP, FO, SFR-FSU & UNSA) se sont accordées sur la représentation syndicale. Les quatre USR reconnues (CGT, CFDT, FGR-FP et CGC) ont été élues dans ce bureau à égalité avec quatre

autres associations et des directeurs d'établissement. Après sa création en 2005, la Section Fédérale des Retraités FSU du Var, avait demandé sans succès à siéger au CODERPA, comme les USR CFDT, CGT, FO et la FGR-FP. La FSU fait partie de la FGR avec l'UNSA. Négociations, grèves et élections professionnelles dans les collèges, ont rendu la FSU tout à fait représentative pour autant le Conseil Général n'a pas inscrit la SFR-FSU dans son arrêté.

Avec les crédits Bachelot, les militants FSU et FGR-FP pourront accéder aux locaux, travailler, compléter leurs informations sur les besoins locaux des personnes âgées et retraitées, sur le fonctionnement des maisons de retraites, sur les modalités d'attribution de l'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), et sur les risques de récupération sur héritage. .

Les 270 000 retraité-e-s du Var, forment près du tiers de la population du département. Leur nombre va augmentant. La SFR-FSU, avec les autres organisations syndicales souhaitent davantage d'échanges et d'écoute avec le Conseil Général. La FSU agira, dans ou en dehors du CODERPA, pour que des réponses positives soient apportées aux besoins et aux préoccupations des retraité-e-s et personnes âgées et plus généralement à leur mieux-être.

Jean-Pierre Andrau.

FSU

Une évaluation sanction.

Un projet d'évaluation des enseignant-es, co-psy et cpe inacceptable.

Le ministère a fait connaître des projets de textes modifiant l'évaluation des personnels enseignants, co-psy et d'éducation (1er et 2nd degrés). Il voulait les faire passer pendant les congés de Noël, mais a reporté le Comité Technique chargé de les examiner à une date ultérieure du fait du puissant refus qu'il rencontre.

Quelles seraient les nouveautés ?

L'évaluation est confiée à l'IEN (1er degré), ou au chef d'établissement (2nd degré). Une nouvelle grille salariale serait mise en place : fin de la grille actuelle de progression dans la carrière, au profit d'un "entretien professionnel" tous les 3 ans avec le supérieur hiérarchique... assorti d'un rapport et de l'attribution -ou non !- de "réductions d'ancienneté" en nombre limité (5 mois par an pour 30% des personnels, 2 mois par an pour 50 % d'entre eux/elles, autant de "remises de peine" validées tous les trois ans) pour passer à l'échelon supérieur... ce qui est trompeur : dans les faits, pour quelques collègues favorisé-e-s, beaucoup risquent de voir leur carrière ralentie en avançant uniquement à l'ancienneté ! Et même les collègues bénéficiant d'une forte réduction d'ancienneté tous les trois ans seraient perdant-e-s dans certains cas, car ils pourraient passer des échelons à l'ancienneté entre ces trois fameuses années... Face à cette provocation, une intersyndicale très large (seul le SGEN-CFDT s'est fait le marchepied du ministère) s'est constituée.

Attaque contre les conditions de travail.

Le projet pose plusieurs problèmes : - il s'intègre dans une politique globale d'attaque contre les conditions de travail des salarié-e-s, par la mise en place de nouvelles formes de "management". Ainsi ce dispositif serait la déclinaison dans notre secteur d'un décret concernant toute la Fonction Publique. Déjà appliqué dans d'autres ministères et chez les agents, ce système est rejeté car il engendre stress au travail, souffrance professionnelle et démotivation. Rappelons les résultats de telles méthodes de management introduites par exemple à France Telecom... dans le privé comme par exemple à Airbus, les organisations syndicales dénoncent les conséquences délétères de ces "entretiens individuels d'évaluation". L'opposition de la FSU au projet ministériel s'intègre donc dans la revendication d'abrogation des dispositifs similaires qui existent déjà par exemple pour certains personnels

de l'éducation nationale (administratifs, agents de labo...).

- il constitue une négation de notre métier : l'évaluation de l'enseignant-e, du/de la co-psy et du/de la cpe se ferait avec des critères très flous et subjectifs ("faire progresser chaque élève", "pratique professionnelle dans l'action collective de l'école ou de l'établissement") évaluant des éléments extérieurs au travail d'enseignement dans la classe. Il s'agit d'avancer vers la fin de l'indépendance et de la liberté pédagogiques garanties par les statuts par l'introduction de l'arbitraire généralisé. Et aussi d'organiser la soumission des personnels aux politiques ministérielles : l'évaluation se ferait à partir des "orientations validées par les instances de l'école ou de l'établissement" (définies à partir des directives nationales imposées).

- il cherche l'individualisation au "mérite" des carrières et du salaire sous la responsabilité du seul supérieur hiérarchique direct. Car les garanties statutaires limitent encore la concurrence entre les personnels : avec ce système, la concurrence entre collègues, entre équipes d'un même établissement... pour les promotions se développerait rapidement. Alors que les solidarités collectives dans les écoles et les établissements sont de plus en plus nécessaires, ce dispositif entend les mettre à mal.

Même si le système actuel est objet de critiques justifiées (la FSU est d'ailleurs porteuse de revendications concernant la carrière et le salaire des personnels), il ne faut pas s'y tromper : avec ce projet, les problèmes empireront ! Le gouvernement s'appuie sur les dégradations déjà introduites pour aller encore plus loin.

Pour la FSU, ces projets de décret et d'arrêté ne sont ni amendables ni négociables, ils doivent être retirés ! Ils constituent une remise en cause profonde des droits et des conditions de travail des personnels au service d'une politique de démantèlement du service public d'éducation. La grève du 15 décembre dans l'unité syndicale a été un succès. Il faut continuer à dénoncer ce projet, à signer la pétition qui dépasse largement déjà les 60000 signatures (<http://retraitduprojetevaluation.net/>) et à amplifier la mobilisation (heures syndicales, réunions de bassin, AG...): ensemble nous allons gagner !

Quentin Dauphiné.

À qui s'adresser ?

FSU VAR



Enseignement
Éducation
Recherche
Culture
Formation
Insertion

FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet 83000 TOULON
Tél : 04.94.93.04.40 - Fax : 04.94.93.04.74
Email : fsu83@fsu.fr, site : <http://sd83.fsu.fr>

Instituteurs, Profs des Ecoles, Pegc **SNUipp**
Emmanuel TRIGO
Immeuble le Rond point - Avenue P et M Curie
83160 LA VALETTE
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

Enseignement secondaire **SNES**
Maryvonne GUIGONNET
208 rue Emile Ollivier
83000 TOULON
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

Education Physique **SNEP**
Amar GUENDOUZ / Gérard PERMINGEAT /
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT
Tél : 04 93 86 19 52
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Lycées professionnels **SNUEP**
Andrée RUGGIERO Secrétaire Académique
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON
Tél : 06.79.44.06.81

Technique agricole public **SNETAP**
Patrick PRENANT Tél : 04.94.01.35.55
Lycée Agricole 83408 HYERES CEDEX

Protection Judiciaire Jeunesse **SNPES - PJJ**
Karine MOLINIER
Unité éducative de Milieu ouvert
38 rue M. Pagnol, 83500 La Seyne Sur Mer
Tél : 04 94 15 39 79 ou 06 09 89 20 66

Assistants sociaux **SNUAS FP**
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Administration scolaire, universitaire, bibliothèques
SNASUB
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services
UNATOS
Valérie DALMASSO tel 06 11 18 62 29
Ludivine JAVOUREY tel 06 11 78 68 09
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Infirmières conseillères de santé **SNICS**
FSU VAR, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Enseignement supérieur, **SNESUP**
Emilie Devriendt, emilie.devriendt@univ-tln.fr

SNU POLE EMPLOI
Raphaël SERRANO
La Calomondin, ch de la Villette, 83400 Hyères
Tel 04 94 01 38 63 raphael.serrano@pole-emploi.fr

Equipement (DDE) **SUP'Equip**
Georges BLANC 06.28.34.05.62
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 TOULON

Environnement **SNE**
Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84
Parc National de Port Cros
Castel Ste Claire 83400 HYERES

Personnels de l'administration Pénitentiaire **SNEPAP**
Gautier SCHONT Annick KOURIO SPIP
146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon, 04 94 92 52 12



FSU PACA

Bourse du travail,
23 bd Charles Nedelec,
13331 Marseille cédex 3